

La Brie Nangissienne (77)

Localisée dans le sud de la Seine-et-Marne, la Communauté de communes de la Brie Nangissienne se situe au carrefour de deux agglomérations importantes : Melun et Provins, à seulement 60 km de Paris, et attire de ce fait de nombreux travailleurs franciliens.

Fruit d'un regroupement datant de 2016, le territoire se compose de 20 communes et de nombreux lieux-dits, historiquement rattachés à des pôles d'attractivités différents. Cette disparité, associée à la situation de « carrefour » du territoire, rend la question de la mobilité difficile à traiter : les besoins sont inégaux et les flux de déplacements orientés en direction de trois centres urbains.



Caractéristiques du territoire :

Géographie : Plaine, aire de polarisation de Paris

Administratif : Communauté de Communes de la Brie Nangissienne

Compétence mobilité : la Région conserve la compétence via Ile-de-France Mobilité

Nombre d'habitants : 27 809 – 20 communes regroupant de 188 à 8867 habitants

Objectifs :

- Mobilité pour tous
- Connaissance de la mobilité

Equipe :

Élu référent : M. Yannick GUILLO, Président de la CCBN et Maire de la commune de Saint-Ouen

Cheffe de projet : Mme Adeline FERNANDES

Équipe de volontaires : Meissy, Florian, Christie, Nathanaël, Laurie, Lilia, Melissa, Pauline, Thomas.

Objectif et enjeux

Le territoire est traversé par la ligne de transilien P qui rejoint Paris et Provins.

3 pôles gares sont implantés sur les 3 communes les plus importantes du territoire, qui regroupent également les principaux services et zones d'activités.

Une étude menée en 2016 montre que 30% de la population environ utilise quotidiennement ces pôles gare pour se rendre sur leur lieu de travail à Paris ou Provins.

Toutefois, l'exode urbain constaté ces dernières années amène la ligne à saturation. En outre, cette ligne est la dernière non électrifiée d'Ile-de-France. Des travaux de modernisation sont en cours depuis plusieurs années, mais de nombreux retards et incidents techniques persistent, amenant des insatisfactions chez les usagers.

Le territoire est également traversé par 2 lignes de bus départementales (Provins-Melun et Coulommiers-Melun), des lignes scolaires qui déplacent les enfants matins et soirs, et 2 lignes virtuelles de transport à la demande (TAD) créées en 2011 et peu utilisées actuellement. Toutes ces lignes sont gérées par Ile-de-France Mobilité, acteur régional en charge des transports pour toute la région.

Malgré toutes ces solutions, la voiture est perçue comme incontournable et privilégiée par les habitants dans leurs déplacements.

Le diagnostic mobilité montre de nombreux freins à l'utilisation de transports en commun ou solidaires. L'exemple le plus parlant est celui des usagers du train qui, malgré leur convergence vers une même gare desservie par bus, privilégient la voiture personnelle pour leur trajet domicile-gare (nonobstant les difficultés de stationnement, coût du véhicule, carburant...). En faute selon eux : un manque de solution de replis en cas de retard sur la ligne SNCF amenant à manquer le bus, créant un sentiment d'inconfort lié à cette alternative.

En outre, les dessertes peu fines et peu nombreuses en termes d'horaires ne permettent pas d'utiliser les transports en commun comme seule solution de mobilité sur certaines communes.

Enfin, on constate une grande méconnaissance des solutions proposées par la région et la communauté de commune par les habitants.

Les objectifs du programme sont donc multiples :

- Informer et communiquer sur les solutions mises en place depuis plusieurs années et peu utilisées (TAD). Il est notamment question de sensibiliser les publics fragiles pour qui la mobilité constitue un réel frein social (lycéens qui restreignent leurs choix de poursuite d'étude par méconnaissance des solutions de mobilité, freins psychologiques à la recherche d'emploi, personnes âgées isolées etc...)
- Promouvoir les solutions de mobilité solidaires : développer le covoiturage sur les trajets domicile – travail, et vers les 3 pôles gare, relancer une navette solidaire (expérimentée il y a quelques années par le centre social et tombée en désuétude faute de bénévoles)
- Développer le vélo sur les 3 principales villes et aménager le territoire afin d'inciter la pratique (stationnements sécurisés, mises à disposition de vélos libres service, cartographie des itinéraires accessibles, repair café...)



Les actions réalisées

Le Monopoly de la mobilité

Le principe de l'animation :

Inspiré du Monopoly, ce grand jeu mêle des temps de questions/réponses sur les thèmes de la mobilité douce, durable et solidaire, à des défis réalisés en vélos. Les enfants sont répartis en équipe de 2 ou 3. Chaque groupe reçoit une fiche de bord proposant un parcours pour rejoindre différentes « stations » sur lesquelles sont réparties les volontaires. Chaque station correspond à un thème :

« Prend une longueur d'avance » : découvrir des alternatives durables à la voiture et leurs avantages

« Enigmes et problèmes » : découvrir les différents transports présents sur le territoire

« A quelle heure ? » : savoir lire des horaires de train, bus...

« Combien ça coûte ? » : sensibiliser au prix des transports : combien coûte un vélo, un ticket de bus, de train sur la CCBN

« Explorer les environs » : savoir lire un plan/une carte pour se déplacer sur le territoire et définir un trajet pour se rendre d'un point A à un point B (sur Google Maps)

« Le saviez-vous ? » : Découvrir les transports existants sur le territoire, leur capacité, vitesses, avantages, inconvénients

« Combien de temps ? » : se questionner sur la rapidité des transports en comparant le temps de déplacement des différents transports possibles pour un même trajet (exemple : vélo/voiture sur courte distance)

« Que faire ? » : imaginer le transport idéal de demain (sous forme de dessin)

« Défis à vélo » : parcours chronométré alternant la réponse à des questions et des déplacements en vélos sur un parcours préétabli. Au terme du jeu, chaque groupe passe à la « banque », qui distribue des pièces en fonction des bonnes réponses. Le groupe qui a le plus de pièces gagne.

Les volontaires ont ainsi touché une centaine d'enfants sur la communauté de communes, lors de 7 interventions

Nos partenaires